

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 février 2026

60 PERSONNES MISES A L'ABRI AU NIVEAU DE LA PROMENADE URBAINE

Ce mardi 10 février 2026, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de Police, a procédé à une opération de mise à l'abri pour des personnes dormant à la rue au niveau de la promenade urbaine, dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements.

Au total, ce sont 60 personnes qui ont été prises en charge et orientées sur le principe du volontariat, vers des structures d'accueil temporaires dont :

- 28 personnes vers des structures d'accueil temporaires en Île-de-France ;
- 25 personnes vers des structures d'accueil temporaires en région hors Île-de-France ;
- 7 personnes vulnérables, prises en charge dans des structures adaptées.

Cette nouvelle opération de mise à l'abri s'inscrit dans le cadre de la mobilisation constante de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

L'accueil dans ces structures permet de proposer un hébergement stable à ces personnes qui bénéficieront d'un accompagnement social et administratif, permettant ensuite de les orienter selon leurs vulnérabilités et leur situation, vers une structure d'hébergement ou de logement adaptée.

Comme à chaque fois, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris a proposé des places à tout le monde, en particulier via le dispositif d'orientation en région (hors Île-de-France) constitué par les SAS région qui permettent d'offrir un toit et une évaluation de la situation administrative aux personnes qui en bénéficient. Cela permet, à l'issue de leur séjour en SAS qui dure trois semaines, de proposer aux personnes accueillies des solutions d'hébergement ou de logement adaptées.

Enfin, en Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 115 000 personnes en situation de précarité (+ 40% en 6 ans) qui bénéficient d'une prise en charge par l'État au titre de l'hébergement d'urgence et du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, dont 46 800 à Paris.

Contacts presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr